

ces feuilles soumises à la vulcanisation par les procédés ordinaires.

Qu'obtient-on ainsi? Des feuilles de caoutchouc vulcanisé, rien de plus, rien de moins.

Le public qui n'est pas au courant ignore ce qu'est en réalité le caoutchouc vulcanisé. Mais nous sommes tenus de le savoir, c'est pourquoi nous pouvons en causer.

Veut-on obtenir d'excellent caoutchouc vulcanisé? Si on prend du para pur en dissolution et si on le vulcanise dans des étuves en le mettant en contact avec des vapeurs de soufre. On a ainsi des objets de bonne qualité, mais très chers de prix.

Le caoutchouc ne se donne pas. Si l'on doit faire du cuir artificiel il faut au moins qu'il soit meilleur marché que le cuir naturel et qu'il puisse se travailler d'une façon analogue.

Or, la plupart des objets en caoutchouc vulcanisé sont plutôt peu coûteux. Pourquoi?

C'est que ces objets sont fabriqués avec des caoutchoucs inférieurs et additionnés de corps ou de substances étrangères, tel que sulfate de baryte, sulfate de chaux, chaux en poudre, craie, litharge, etc., etc.

Le cuir déchiqueté viendrait tenir lieu et place de ces corps étrangers et servirait de remplissage. Mais au demeurant ce n'est pas là un cuir, et, comme le dit fort bien un journal professionnel, le vrai criterium d'un cuir artificiel c'est son emploi dans l'industrie de la chaussure, et lorsqu'il s'agit de cuir artificiel, il est sous-entendu que les semelles en caoutchouc ne peuvent entrer en ligne de compte.

LA MERCHANTS' BANK OF CANADA.

Le mercredi 18 courant, les actionnaires de la Banque des Marchands du Canada ont tenu leur quarante-neuvième assemblée annuelle sous la présidence de Sir H. Montagu Allan.

Au cours de cette réunion, rapport a été fait des opérations de l'institution pour l'année fiscale terminant au 30 novembre 1912. On trouvera dans une autre partie de ce journal le détail de ce rapport.

En consultant ces chiffres on se rend facilement compte de l'Etat de prospérité de la Merchants' Bank of Canada et de son développement sans cesse croissant. Les profits nets de l'année, déduction faite des frais d'administration, rabais sur escomptes, intérêts sur dépôts et provision faite pour mauvaises créances et dettes douteuses s'élèvent à \$1,338,844.62. Sur cette somme sont prélevés: un dividende de 10% pour le capital payé, soit \$649,004.00, une somme de \$100,000 pour l'amortissement des édifices de la Banque, \$50,000.00 pour contribution au fonds de pension des officiers, et \$450,000.00 pour être versés au fonds de réserve. Ainsi répartis, les profits laissent un surplus de \$148,718.27 qui sont — portés au compte de profits et pertes.

Le fonds de réserve augmenté de la prime sur les nouvelles actions émises pendant l'année s'élève actuellement à \$6,410,760.00. De tels chiffres se passent de commentaires, ils tirent leur éloquence d'eux-mêmes.

Un fait à signaler est l'amendement adopté à l'unanimité, rejetant à fin avril l'inventaire des livres et la balance des comptes, et reportant au troisième mercredi du mois de mai l'assemblée générale annuelle.

Comme le faisait remarquer très judicieusement le président, fin novembre est l'époque de l'année la plus encombrée, la plus active, celle où les résultats de la récolte n'ont pas encore été mués en argent, et il s'en suit que la balance des comptes est plus longues et moins aisée. En avril, la plupart des emprunts faits pour la récolte précédente sont réglés et les soldes

sont plus faciles à obtenir rapidement. Cet amendement a été d'ailleurs accueilli favorablement par tous les actionnaires.

Le président, Sir H. Montagu Allan, le vice-président et les directeurs ont droit à toutes les félicitations pour le dévouement et l'habileté qu'ils ont mis à veiller aux destinées de leur banque, et il serait injuste de ne pas associer à ces éloges, le gérant-général M. E.-F. Hebden et tout le personnel qui ont contribué dans leur sphère propre à la prospérité de la Merchants' Bank of Canada.

RECETTES.

Le meilleur moyen de remettre en état le cuir jaune est de le frotter en tous sens avec un tampon de flanelle qui sera enduit d'une sorte de pommade composée comme suit. D'abord, dans deux parties d'essence de térébenthine, on fait dissoudre neuf parties de cire jaune; d'autre part, dans vingt parties d'eau chaude, on fait fondre une partie de savon blanc de Marseille. On mélange les deux solutions à chaud, et quand elles sont bien mélangées et qu'elles ont refroidi, elles donnent la pommade dont il faut faire usage.

COMPAGNIES INCORPOREES.

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"La Compagnie d'Immeubles du Cap Rouge, Limitée," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$99,000, à Québec.

"Mount Royal Land Company, Limited," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$99,000, à Montréal.

"Progressive Property of Montreal, Limited," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$90,000, à Montréal.

"Les Jardins de St-Isidore, Limitée," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$99,000, à Montréal.

"Township Land Company, Limited," pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$49,000, à Montréal.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles ayant trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec:

"The Chateaugay Garden City Company, Limited," pour l'entreprise et l'exécution de travaux publics et particuliers. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Quinlan Cut Stone, Limited," pour l'exploitation de carrières et faire le commerce de toutes sortes de pierre. Capital-actions, \$400,000, à Montréal.

"The Canadian Morris Iron Company, Limited," pour faire les affaires de fondeurs, mécaniciens, ingénieurs, etc. Capital-actions, \$50,000, à Québec.

"The Union Rubber Company, Limited," pour acheter, vendre, manufacturer toutes sortes d'articles en caoutchouc, etc. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"The Condensed Milk Company, Limited," pour faire le commerce du lait et de ses produits. Capital-actions, \$1,000,000, à Montréal.

"The Inter-Colonial Development Company, Limited," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$25,000, à Montréal.